

Pour recevoir l'Echo de la Butte par mail : communication@getigne.fr

Inscription aux transports scolaires pour la rentrée de septembre 2017

Si vous souhaitez faire une 1ère inscription aux transports scolaires, veuillez prendre contact dès que possible avec le Syndicat mixte des transports scolaires de la région de Clisson (5 Grande Rue de la Trinité - 44190 CLISSON - 0240542732) pour recevoir un dossier d'inscription, fin avril-début mai 2017. Les inscriptions seront possibles par internet sur le site : lila.loire-atlantique.fr à partir du 1^{er} mai 2017. Si votre enfant est déjà inscrit aux transports scolaires à Clisson, un dossier de réinscription vous sera expédié automatiquement.

Comité cantonal de jumelage Clisson-Klettgau Association de jumelage France-Allemagne

Cette association favorise les échanges France-Allemagne sur les cantons de Clisson et Klettgau, en maintenant des liens permanents dans les domaines associatifs, culturels, sportifs et scolaires.

Du 25 au 28 mai : retour sur les 40 ans du jumelage fêtés en juillet dernier à Klettgau.

L'association recherche des familles d'accueil pour ce week-end.

> La cérémonie officielle se déroulera le vendredi 26 mai à 15h à l'Espace Bellevue en la présence du nouveau maire de Klettgau.

Contact : Claudine Bourmaud / 02 40 03 95 90 / 06 74 42 77 97 - berclou.bourmaud@wanadoo.fr

Vide-grenier École privée Notre-Dame du Sacré Cœur Dimanche 23 avril

L'APEL de l'école privée Notre Dame du Sacré Cœur organise un vide-grenier le dimanche 23 avril, à partir de 7h.

Le tarif au mètre est de 4 euros.

> Information et inscription :

www.ecole-privée-getigne.fr ou apel.getigne@gmail.com

Course rando solidaire

Dimanche 9 avril
De 8h à 14h30

Départ et arrivée au Complexe Sportif

Des élèves du Lycée Charles Péguy de Gorges organisent une course solidaire au profit de l'association « Jardin des Langues » au Cambodge. En partenariat avec l'association « Vélo loisirs de l'étang », l'objectif est de récolter des fonds pour l'envoi de matériel scolaire.

Élections présidentielles :

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017.

2^{ème} tour : dimanche 7 mai 2017.

> Carte d'électeur

Toutes les cartes d'électeurs ont été adressées courant mars 2017. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez contacter la mairie, service des élections au 02 40 36 07 07

> Où voter :

A la mairie :

Bureau de vote n° 1 : salle du Conseil Municipal

Bureaux de vote n° 2 et 3 : salle de la butte

Le numéro du bureau de vote est inscrit sur la carte d'électeur. Ouverture exceptionnelle de 8h à 19h.

> Comment voter :

Présenter votre carte électorale et une pièce d'identité avec photo.

> Voter par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix, inscrit dans la même commune.

La demande de procuration est à faire le plus tôt possible.

La démarche est à effectuer à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. Le formulaire est également disponible en ligne sur www.service-public.fr. Il devra être complété et présenté aux autorités désignées ci-dessus.

État-civil

Naissances

07/11/16 Elias DEGUICHE ORSONNEAU, 23 rue des Sittelles

26/01/17 Ange LEROY, 15 rue des Campanules

17/02/17 Mathias HEURTEAU, 1 rue des Sittelles

17/02/17 Mylila LESOURD, 2 rue Florence Arthaud

20/02/17 Jules CHARRIER, 30, la Coussais

01/03/17 Sacha VILCOT, Haute Gente, 1 rue du Coteau

Décès

14/02/17 Jean-Michel MARTIN, 70 ans, le Fief du Parc

26/02/17 Pierre GAUTHIER, 88 ans, 43, Toutes Joies

18/03/17 Marie Thérèse NERRIERE, vve DURAND, 89 ans, Les 3 Clochers

22/03/17 Olivier BRETAEU, 53 ans, La Bourdolière

Inhumation à Gétigné

17/03/17 René VIAUD, 95 ans

17/03/17 André LEBRASSEUR, 84 ans

Liste non exhaustive, publiée avec accord des familles

Agenda

Samedi 1 avril

Défilé du Carnaval

11h, Départ du complexe sportif

Mercredi 5 avril

Atelier tricot

15h, Bibliothèque

Rendez-vous contes !

A partir de 3 ans

16h30, Bibliothèque

Jeudi 6 avril

Activités jeux

Les P'tits Loups

9h30, Accueil périscolaire

Samedi 8 avril

Tournoi musical du vignoble : Finale

En partenariat avec Animaje

19h30, Espace Bellevue

Dimanche 9 avril

Course Rando Solidaire

De 8h à 14h30, Complexe Sportif

Mercredi 12 avril

CinéChANGES

A 10h30 et 14h, Bibliothèque

Mercredi 19 avril

Atelier tricot

15h, Bibliothèque

Dimanche 23 avril

Vide-grenier de L'APEL

Dès 7h, École privée

Notre-Dame du Sacré-Cœur

Élections présidentielles

De 8h à 19h, Mairie

Concert anniversaire

30 ans de la chorale Val de Sèvre

15h, Espace Bellevue

Mercredi 26 avril

Atelier tricot

15h, Bibliothèque

Jeudi 27 avril

Activités jardinage

Les P'tits Loups

9h30, Accueil périscolaire

Samedi 29 avril

Challenge jeune de slalom

Gétigné canoë kayak

A partir de 12h, Base de Terbin

Tous les mercredis matins

Marché Alimentaire

dès 8h30 / Belvédère Klettgau

Tournoi musical du Vignoble : la finale ! Samedi 8 avril 19h30, Espace Bellevue

Suite aux cinq soirées sélectives qui se sont déroulées sur le territoire depuis le 4 février, venez découvrir sur la scène de l'Espace Bellevue, les 5 finalistes du tournoi et votez pour votre favori !

La soirée sera amicale et éclectique en présence de The Muddy Birds (rock), Q-EX (fusion métal/hip-hop), Shade and Dust (métal), Nobody's Fault (punk rock), les Skalators (Musique jamaïcaine).



Actu bibliothèque

Du nouveau à la bibliothèque :

> Nouveaux horaires et quota de prêts

À partir du 1^{er} avril, la bibliothèque sera ouverte le vendredi de 16h15 à 18h30 (créneau qui remplace celui du lundi). Les horaires du mercredi (10h30-12h30 et 15h-18h30) et du samedi (10h-12h30) restent identiques. Le nombre de prêts augmente ainsi que la durée de prêt. Il est désormais possible d'emprunter 4 livres par carte pour une durée d'un mois (au lieu de 3 livres pour 3 semaines).

> **Hélène Mathurin** remplace **Caroline Bureau** (en congé maternité) en tant que bibliothécaire - référente multimédia. Elle reprend aussi les initiations informatiques.



Hélène Mathurin (à gauche) et Caroline Bureau

La photo du mois Au mois de mars, la bibliothèque a rencontré l'auteur-illustrateur, Marie-Cécile Distinguin-Rabot.

Durant le temps fort de son exposition, les enfants ont eu l'occasion de découvrir son métier, son univers et pratiquer ses techniques d'illustrations. Un bel échange, riche en couleur !



Rendez-vous contes

C'est le printemps ! Nous embarquons sur le vélo de Valentine pour suivre la petite goutte qui se laisse porter au gré du vent. Attention, plus de bruit, dans la forêt, une biche s'est endormie. Ouvrez grands vos yeux et vos oreilles et venez savourer nos histoires !

Rendez-vous à la bibliothèque le mercredi 5 avril, à 16h30. Animation à partir de 3 ans.

CinéChANGES

Pendant les vacances d'avril, venez assister à la projection de deux séances le mercredi 12 avril, avec au choix un film pour les plus petits (3 à 5 ans) à 10h30, et un autre pour les plus grands (à partir de 5 ans) à 14h. La thématique de cette journée grand écran portera sur les oiseaux, en avant-goût du temps fort prévu en mai.

Goûter lecture

Le goûter lecture initialement prévu le mercredi 19 avril est reporté au mercredi 17 mai à 16h.



Responsable de la publication : François Guillot / Photos : Mairie de Gétigné
Rédaction / mise en page : Commission Culture - Relations publiques / Anne-Laure Corfmat
Conception et impression : Baudry Com'Impression

Infos : 02 40 36 07 07 - mairie@getigne.fr - www.getigne.fr

Mairie : lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h et 14h à 17h30 / mardi et jeudi : 9h à 12h

Permanences le samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme :

Accueil uniquement sur rendez-vous : lundi, mercredi, vendredi, mardi matin et jeudi matin.

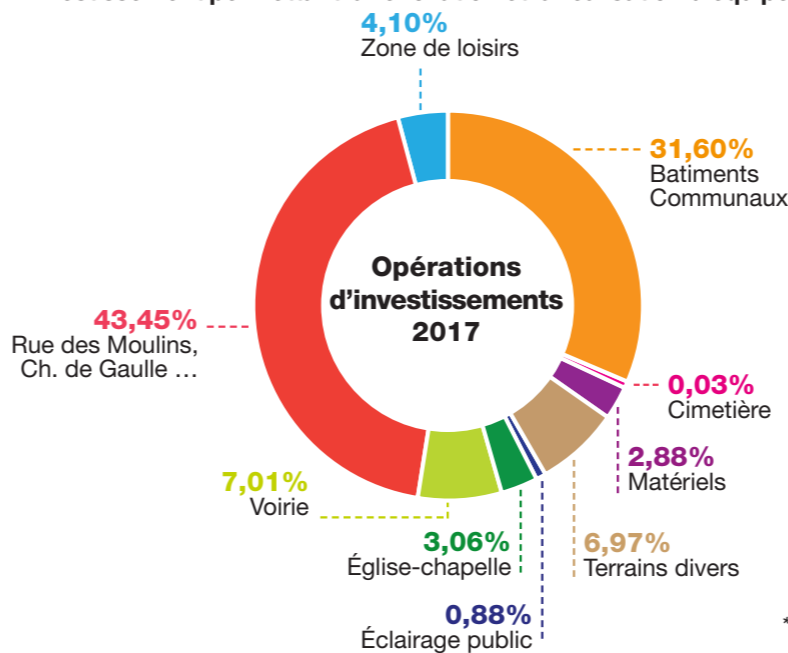
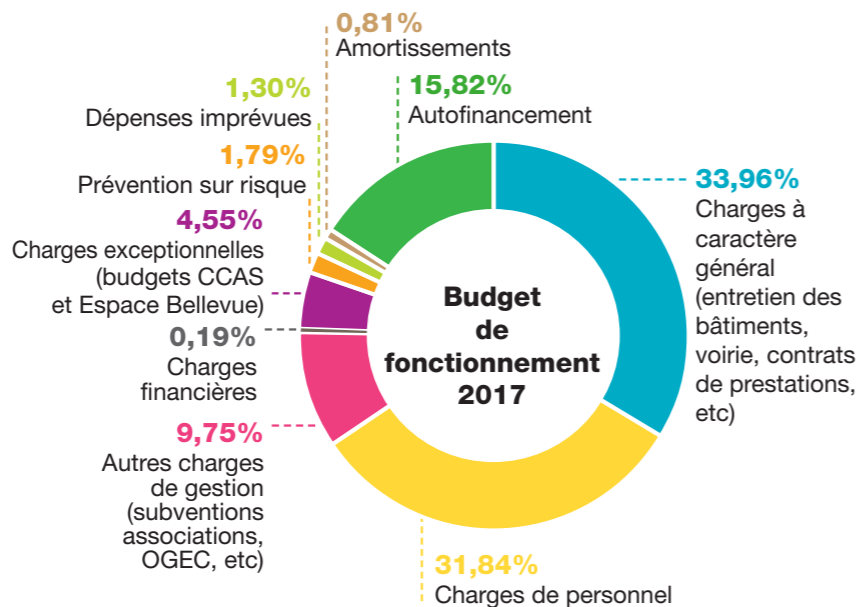
Permanences CCAS : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Permanences Elus : le samedi de 10h à 12h, sans rendez-vous.



Budget communal

Lors du Conseil Municipal de mars, les élus ont voté le budget primitif 2017. Il représente les actions qui seront entreprises au cours de l'année, tant pour le fonctionnement des services municipaux que pour l'investissement permettant la rénovation et la réalisation d'équipements.



Fiscalité directe locale

L'imposition locale augmente de 2% par rapport à 2016.

Année 2017	Taux Gétigné	Taux moyen de la state*
Taxe d'habitation	11.35%	14.06%
Taxe foncière (bâti)	14.50%	19.21%
Taxe foncière (non bâti)	43.37%	51.95%

* source impots.gouv (données 2015)

Coût d'un élève

Chaque commune a en charge les dépenses liées aux écoles publiques du 1er degré (maternel et primaire). Sur la base de l'année 2016, ce coût est de 1 144,03 € pour un élève de maternel et 362,28 € pour un élève de primaire de l'école Jacques-Yves Cousteau. Ces montants comprennent les dépenses de personnel (ATSEM, ménage), les dépenses d'entretien du bâtiment (électricité, maintenance) ainsi que les fournitures scolaires. Ces chiffres servent ensuite de base de calcul pour le montant versé à l'école privée Notre-Dame du Sacré Cœur via un contrat d'association, selon le nombre d'élèves inscrits.

Infos municipales

Brèves de conseil

Vie associative et loisirs - Subventions 2017

Le Conseil Municipal approuve les propositions émises par la commission mixte Vie associative-Loisirs et Finances.

Associations culturelles

TAG (Théâtre Amateur Gétignois)	1 121 €
Club d'Echecs	2 402 €

Attribution d'une subvention forfaitaire :

Lire à Gétigné	500 €
Club photo	200 €
Chorale du Val de Sèvre	200 €

Associations sportives

Gétigné Canoë Kayak	833 €
USG Football	3 566 €
ASBG Basket	2 604 €
Tennis Clisson Gétigné	2 000 €
Vélo Loisirs de l'Etang	299 €
Judo Club Gétignois	3 238 €
Twirling	1040 €
Aéromodélisme	263 €
Le Palet Gétignois	269 €

Attribution d'une subvention forfaitaire :

La Boxe Thaï	350 €
Détentes	450 €
Amicale Bouliste de Gétigné	150 €

Attribution d'une subvention forfaitaire exceptionnelle pour meeting d'aéromodélisme :

Aéromodélisme	2000 €
---------------	--------

De plus, pour l'année 2017 et dans le prolongement de l'année 2016, il est proposé à l'association des Restos du Cœur, une mise à disposition de l'Espace Bellevue (avec mise à disposition du régisseur) pour l'organisation d'un spectacle avec collecte de dons.

Prochain conseil municipal : jeudi 27 avril, 20h, salle du conseil

+72

Le jeudi 2 mars 2017, près de 180 personnes se sont rassemblées à l'Espace Bellevue pour le traditionnel repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux Gétignois âgés de plus de 72 ans.

Associations diverses

Scolaire

APEL Ecole privée NDSC	650 €
APEEC Ecole J.Y Cousteau	650 €
Familles Rurales « Les Copains d'Abord »	100 €

Economie - emploi

SEMES	2 073 €
-------	---------

Social

ADMR Val de Sèvre, aides familiales	1000 €
ADMR, Aux. de vie	
ADAR	70 €
Club de l'Amitié	500 €
Association des Donneurs de Sang	360 €
Amitié Partage entre les Peuples - Nicaragua	800 €
U.N.C. (Union Nationale Anciens Combattants)	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Boussay	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Clisson	100 €
Les Amis de la MAS	100 €
La ferme d'activités des Mauges	100 €
CDTVC	50 €
Mots à Hic	100 €

Culture

Jumelage Klettgau	1 287€
Jumelage Alatri	1 287€
Artissimo	3500 €

Sport

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)	200 €
Union des Deux Rives - pêche	200 €
La Cicadelle	250 €
Ecole de Danse de Boussay	300 €

Nouveaux agents :

> **Alice Rigalleau** succède à Valérie Lorieau en tant que Directrice Générale des Services. Elle occupait auparavant les mêmes fonctions à la mairie de Legé (depuis 2007).

> **Laurène Cheneau** a rejoint en renfort le service urbanisme afin de palier à l'arrêt maladie de Sylvie Fourny.



Aide financière > C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue une aide financière aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs « Les Copains d'Abord ». Pour en bénéficier, le quotient familial 2017 doit être inférieur ou égal à 1000 €. La participation du CCAS s'élève à 3 € par jour et 1 € par ½ journée. Pour en bénéficier, vous devrez remettre au C.C.A.S. (en mairie de Gétigné) : l'attestation trimestrielle acquittée du centre de loisirs, un justificatif de votre quotient familial 2017 et un relevé d'identité bancaire (si c'est une 1ère demande). Pour le 1er trimestre 2017, ces documents devront être déposés avant le 25 avril.

Point d'étape sur les travaux d'accessibilité des ERP

Depuis la loi du 11 février 2005, toutes les installations publiques, dont les établissements recevant du public (ERP), doivent être accessibles à tous les types de handicap, physiques et sensoriels. Toute personne, sans aucune distinction, doit pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées. Pour les propriétaires qui n'avaient pas mis aux normes les bâtiments construits avant 2005, le gouvernement a imposé la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmé, appelé communément Ad'AP consistant à planifier les travaux nécessaires sur plusieurs années.

Ce qui a été réalisé

Des travaux ont été réalisés à la bibliothèque, à l'école maternelle et au restaurant scolaire. Ces aménagements concernent principalement la mise aux normes des sanitaires. Pour le restaurant scolaire, il a été nécessaire de remplacer la ligne de self et la ligne de débarrasage pour qu'elles soient adaptées aux personnes en fauteuil. Cette hauteur apporte aussi un meilleur confort aux élèves.



Au Complexe sportif, certains travaux sont terminés : la mise aux normes des vestiaires et sanitaires de la salle A, la mise en place de rampes d'accessibilité, de bandes podotactiles et la mise en conformité des places de stationnement réservées. Reste à mettre aux normes sanitaires et vestiaires de l'entrée du complexe, ce qui est prévu cet été.



Au cimetière, les travaux sur les cheminements facilitent désormais les déplacements dans la partie plus ancienne.



A l'Espace Bellevue, les sanitaires du Pavillon et de la Villa ont été mis aux normes. Les bars ont été adaptés pour permettre l'accueil des personnes en fauteuil et l'éclairage a été renforcé. Il reste à mettre aux normes des escaliers et des accès extérieurs depuis les places de stationnement réservées.

Projets à venir

Il est prévu pour 2017 de rendre accessible l'église et les chapelles en adaptant des rampes aux entrées. L'accueil de la mairie devra également être modifié pour permettre à chacun d'accéder plus facilement aux informations.